

CR réunion générale du 10/02/2018

Laure est notre animatrice, il s'agit de tendre l'oreille à sa voix. Cela invite à l'attention ; ce n'est pas superflu.

Grégoire est secrétaire et rédigera ce que vous êtes en train de lire (inspiré par la prose de Paul, j'essaie modestement de lui donner quelques couleurs).

Fonctionnement des assemblées

Décision 1 : L'assemblée présente souhaite que les prises de décision soient clairement actées. Pour cela le preneur de notes et responsable du futur compte rendu (ici rédigeant) a la charge de repérer les décisions prises (avant que les échanges ne glissent vers d'autres sujets) et de les faire valider par l'assemblée puis de les mettre en gras dans le compte rendu.

Après un rappel de l'ordre du jour, il est rapidement décidé de n'en pas respecter l'ordre (ce qui nous plaît). Des membres pressés vont devoir nous quitter avant la fin. Traitons donc les sujets les concernant en priorité.

Bien vieillir (mais pas trop vite) ensemble

Une réunion a eu lieu chez Christian le 24 janvier. Le compte rendu est disponible sur le site.

Un atelier (gratuit) sur la mémoire est proposé, qui débutera début septembre ...ce qui nous donne du temps pour sensibiliser les personnes autour de nous qui pourraient être intéressées.

Une réunion d'information se déroulera le 7 septembre. Un groupe (entre 8 et 16 personnes) pourrait suivre 10 séances sur la mémoire (1 x par semaine).

Gwenaëlle Dutertre (PEPS Euréka, animatrice de prévention de la MSA) s'occupe des flyers (400) et affiches (10) (qui comporteront le logo Et si nous).

Décision 2: La salle sera choisie en fonction de la localisation de la majorité des participants. (remarque est faite sur la qualité de la température de la salle du haut de Vitrolles tout à fait adaptée à la conservation des denrées périssables).

Les mairies et toutes les personnes dépendant de la MSA vont recevoir un courrier d'information sur ces ateliers.

Une autre date de rencontre sera proposée début avril pour ceux et celles qui souhaitent participer au groupe « Bien vieillir dans nos compagnes » ... pour réfléchir et agir ensemble sur ce pas-sage de l'âge.

Bistrot (sans nom)

Une réunion a eu lieu chez Laure. Elle en lit le compte rendu.

Il a été décidé que le groupe en charge de la gestion du café sera mis en place pour l'ouverture du café dans la bergerie.

Décision 3 : Nicole et Marie Jo gèrent les finances du café nomade.

Décision 4 : Les matériels utilisés pour le café nomade sont stockés chez Yvon Bricout qui prête également son fourgon pour les transports.

L'assemblée se félicite des synergies créées lors de la journée prévue le 17 février prochain (café nomade, Cinévadrouille, conseil municipal des jeunes de Lardier, saison des chaleurs chez les blaireaux) et affine les horaires des différents et passionnants événements. On notera l'importance de s'inscrire à l'avance à la collation proposée par le café nomade. Pas d'inscription, pas de bœuf aux carottes.

Travaux de la bergerie

Jean Pierre, fringant édile de Barcillonnette, nous fait un point sur les futurs travaux de la bergerie devant abriter le futur bistrot (sans nom). Les habituelles complications légales et phénomènes administratifs subséquents ne permettent pas d'envisager l'ouverture du bistrot avant l'automne prochain (en étant optimiste).

On note que nous aurons l'opportunité de participer à des chantiers « citoyens » (électricité, sol, terrasse, ...) nous permettant de nous approprier le bistrot tout en en diminuant les coûts et de nous taper sur les doigts avec les marteaux.

Il devient indispensable d'avoir un nom pour ce fichu bistrot. Il est constitutif de son identité.

Décision 5 : Afin de mettre les foules en accord (si cela est possible), un grand concours « qui trouve le nom du bistrot » sera organisé, permettant à chacune et chacun de proposer ses bêtises. Cela finira par un grand vote permettant de faire disparaître 99% des propositions.

NdT : Nous avons pris une décision mais nous n'avons pas défini comment la mettre en place ... Le groupe communication se chargera-t-il de définir des procédures cybernétiques (une machinerie comme dirait Paul) permettant aux membres de s'exprimer et de voter ?

Il est avancé que le Bar nomade suivant (après celui du mois de mars) pourrait se faire concomitamment avec le Cinévadrouille + retour du voyage du conseil municipal des jeunes de Lardier.

Un peu de formalisme ne nuit pas

Nicole qui se consacre à ce que tout le monde aimerait faire (les papiers et formulaires complexes) nous rappelle l'importance d'un minimum de formalisme quant à nos débats associatifs. Pour que nos AG soient valides, il faut un minimum de forme. Il convient également de modifier les statuts afin qu'ils soient en accords avec notre fonctionnement.

Décision 6 : Nicole va travailler les modifications des quelques articles concernés pour nous proposer les modifications à faire

Décision 7 : Nicole va écrire le rapport financier

Décision 8 : une feuille d'émargement sera faite à chaque réunion/assemblée

Décision 9 : Les PV d'AG seront faits sous forme de prise de décision

Décision 10 : La prochaine assemblée de mars sera une AGE suivi d'une AGO (ou le contraire) permettant de concrétiser toutes ces décisions

Voilà, ça fait du bien de prendre toutes ces décisions décisives.

Répartition Rôles secrétariat de l'association

Les instances coordinatrices de notre association ont travaillé leurs rôles en fonction de leurs goûts et prédispositions.

Rôles et responsables

- Mémoire et capitalisation de l'association, archivage des documents : Brigitte (on l'applaudit)
- Liens et coordination entre les groupes actions ; Brigitte (encore plus fort)
- Diffusion information, réception courriers, relation FdF : Lionel (ovation)
- Suivi Bistrot et ses finances : Paul (on fait une ola)
- Finances de l'association : Paul avec les trésoriers (...)

Groupe communication

Succès de la réalisation et distribution de la feuille de chou.

Il faudrait un nom pour la feuille de chou (pas de décision prise, on a glissé sur le sujet)

Les problèmes de distribution sont évoqués (temps, organisation).

Décision 11 : Mandat est donné au groupe com' pour réfléchir à l'organisation de la FdC (récurrence, éditos, contenus)

Décision 12: Nous continuons à réaliser le boite au lettrage nous-mêmes ; cela permet le contact direct.

Décision 13 : Tout les CR de groupes doivent être envoyés à Lionel qui en assure la diffusion à toutes et à tous.

Décision 14 : Jean-Pierre doit se procurer les plans des communes afin de faciliter l'organisation du « boïtalettrage »

Décision 15 : la prochaine FdC se fera en avril précédée d'un appel à contribution

Décision 16 : le téléphone (Orange, donné par Christian V) est bloqué ; Athmane va s'occuper d'affronter Orange pour libérer ce téléphone.

Jardin aux papillons

Roger Maillot, Jean Paul et Jacques Genty vont travailler les aspects logistiques pour la mise en place du jardins aux papillons. Ils en feront la proposition à l'assemblée.

Une rencontre avec la mairie de Lardier, avec Brigitte en appui, va avoir lieu.

Rencontre Mobil'idées

La rencontre avec Mobil'idées n'a pas apporté grand-chose à notre problématique autour du co-voiturage.

Décision 17 : Le café nomade en avril se fera autour du vélo électrique avec Mobil'idées. Essais de vélos électriques, vélos rigolos, proposition achat groupé vélos électriques, balade en vélo...

Date reste à fixer.

Jardin partagé

Plusieurs personnes souhaitent participer au groupe JP .Nous avons évoqué d'autres développements éventuels : faire des jardins partagés (mise à disposition de terres et d'eau), faire de la vigne en collectif ...

Décision 18 : Marushka, Josiane, Grégoire, Véronique et d'autres vont participer au groupe jardin partagé

Décision 19 : Jean Pierre et Lionel vont rencontrer les institutrices

Faculté rurale et joyeuse

Les indéniables succès de la FRJ sont évoqués (conf de Brigitte, la Roue, ...)

Décision 20 : Jean Pierre et Lionel vont entretenir un « book » avec photos de la FRJ.

Décision 21 : Nicole fera une causerie débat sur quelque chose qui parle de la psychanalyse et de l'argent

Décision 22 : Jean Pierre propose une conférence académique sur les bienfaits du redoublement voire du triplement (scolaire ou pas).

Décision 23 : Fin mai début juin la FJR organisera un événement autour de la nourriture avec une troupe de théâtre (que nous dévorerons en dessert), l'AMAP de la Saulce et le bar nomade.

Informatique

Rien

Décision finale : Prochaine assemblée le 3 mars à 9h30